



Contribution de Paul GOURAIN Commissaire Divisionnaire Honoraire

Police délinquance et ordre public

Le sujet se prête-t-il à la fiction et à une étude prospective ?

- Oui, si l'on se réfère à la littérature policière ou à sa représentation idéalisée dans les séries T.V.
- Non, quand on sait qu'historiens et sociologues ont longtemps évité le sujet considéré comme sale et politiquement incorrect.

La Police existe cependant depuis les Cités de la Grèce ancienne qui ont découvert la nécessité de règles organisant la vie de la Cité et le "vivre ensemble".

De tout temps, le souci a été de résoudre les affaires criminelles et d'assurer l'ordre public. Les missions ont traversé les siècles et les moyens répressifs et d'investigations ont été longtemps sensiblement identiques.

Un premier constat, les actions criminelles et les atteintes à l'ordre public sont constantes. A une population déterminée correspond un pourcentage de criminels et de fauteurs de troubles et, cela, quelle que soit l'époque.

Améliorer la vie matérielle pour tous n'a jamais eu le moindre effet sur l'action criminelle, elle a seulement changé de forme.

Selon DURKEIM, père de la sociologie, la délinquance est un phénomène normal. Il est même socialement fonctionnel.

L'intérêt pour l'action de la Police est passé par la littérature, en premier par un américain, Edgard POE, qui en 1845 a créé le roman policier. Ensuite, un anglais, en 1892, Conan DOYLE, a publié avec un énorme succès "les aventures de Sherlock Holmès".

Celui-ci est le premier à avoir eu une vue prospective sur l'évolution de l'enquête criminelle.

Un médecin français de Lyon, Edmond LOCARD, fondera la criminalistique française. En 1918, il formulera un postulat connu du monde entier sous le nom de "principe d'échange LOCARD" qui affirme que "nul individu ne peut séjourner en un point sans y laisser la marque de son passage, surtout lorsqu'il a agi avec l'intensité que suppose une action criminelle".

Malgré cela, en 1974, 60 ans après, la France était au dernier rang Européen pour la recherche criminelle. Elle ne comptait que 40 scientifiques et 40 policiers spécialisés pour 1 000 au Royaume-Uni et autant en Allemagne.

Pierre JOXE, ministre de l'intérieur et le commissaire divisionnaire GENTIAL, redonneront vie à cette science criminelle en lui fournissant les budgets nécessaires.

La suite dépasse toutes les prospectives inimaginables, grâce, particulièrement, au britannique Alec JEFFREYS qui a mis au point une technique d'analyse de l'ADN nucléaire permettant d'établir un profil génétique propre à chaque individu.

De même, sont actuellement exploitées les traces technologiques comme les images, les sons, l'électronique, l'informatique, les téléphones portables, etc. Dans vingt ans, on peut imaginer une multiplication de laboratoires avec du personnel en nombre à l'image des séries U.S. comme Police Scientifique N.Y. ou Police Miami.

Les actions criminelles seront de plus en plus traquées, du moins sans compter sur l'ingéniosité des délinquants qui n'ont pas de limites, voir la fausse monnaie ou l'évolution vertigineuse de la cybercriminalité. La poursuite entre policiers et voleurs n'est pas prête de s'arrêter.

Ordre public

L'ordre quotidien de la ville est une préoccupation constante des Pouvoirs Publics. Le droit de manifester est reconnu et sacré. Cette forme d'expression démocratique est largement utilisée. Chaque citoyen a le droit de défendre ses intérêts en descendant dans la rue. Rares sont ceux qui n'ont jamais participé à un rassemblement revendicatif. La police, chargée du maintien républicain de l'ordre, doit faire face à des missions parfois périlleuses.

Même si, depuis 1945, créé par le Général De GAULLE, existe une force spécialisée pour le maintien de l'ordre, les C.R.S.. Ceux-ci, comme les gendarmes mobiles doivent subir des insultes, C.R.S./SS en fait partie tout comme les écrits de Jean-Paul SARTRE, dans "La Cause du Peuple", les traitant de "Chiens de garde du Capital" ou de "fascistes".

Les manifestations dures, avec de graves violences, sont nombreuses. Les Préfets, chargés de l'Ordre Public, ont la hantise du phénomène de foule décrit par DURKEIM, expliquant comment une réunion de manifestants pacifiques peut dégénérer en une foule déchaînée. Les situations ne peuvent être ni prédites, ni déduites des comportements individuels.

Le professionnalisme et le sang-froid des forces de l'ordre sont les seuls garants face aux explosions de violence.

L'avenir est sombre car l'on voit apparaître des démolisseurs de notre Société et de nos valeurs, ce sont les anarchistes, les nihilistes, les extrémistes religieux de toutes confessions. Face à cela, le cap à tenir doit être fixé et les limites à ne pas franchir déterminées.

Au service de la Nation, l'action de la Police doit être soutenue par la population, faut de quoi on se dirige vers le pire.